

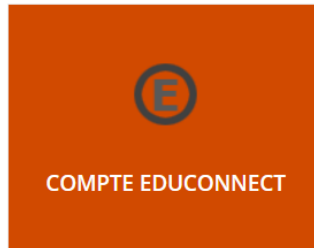
Tutoriel TéléService Orientation (TSO)

Ce tutoriel va vous permettre de voir les différentes étapes pour rentrer vos intentions d'orientation pour la phase provisoire.

Etape 1 : Activer ou se Connecter à votre compte Educonnect

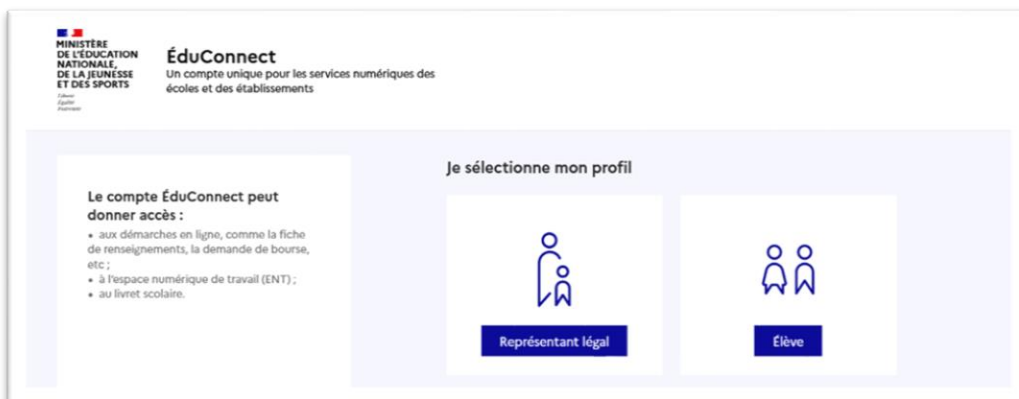
1- Connectez-vous sur le site du collège Jules Verne

<http://collegejulesverneprovins.fr/index.php> et cliquez sur l'icône suivante :



Vous arrivez sur cette page :

- Sélectionnez le profil "**Représentant légal**"



2- Identifiez vous :



- **Si vous avez déjà activé votre compte :**

Vous pouvez vous connecter avec **vos** identifiant et mot de passe ou en utilisant **FranceConnect**

- **Si vous n'avez pas encore activé votre compte :**

Cliquez sur "Je n'ai pas de compte" et renseignez le numéro de portable que vous nous avez communiqué lors de la rentrée scolaire. Complétez les renseignements demandés.

3- Allez sur votre messagerie et cliquez sur le lien pour valider l'activation de votre compte.

5- Lorsque vous cliquez sur lien, vous allez être redirigé(e) sur le site. Si nécessaire, rentrez de nouveau votre identifiant et mot de passe.

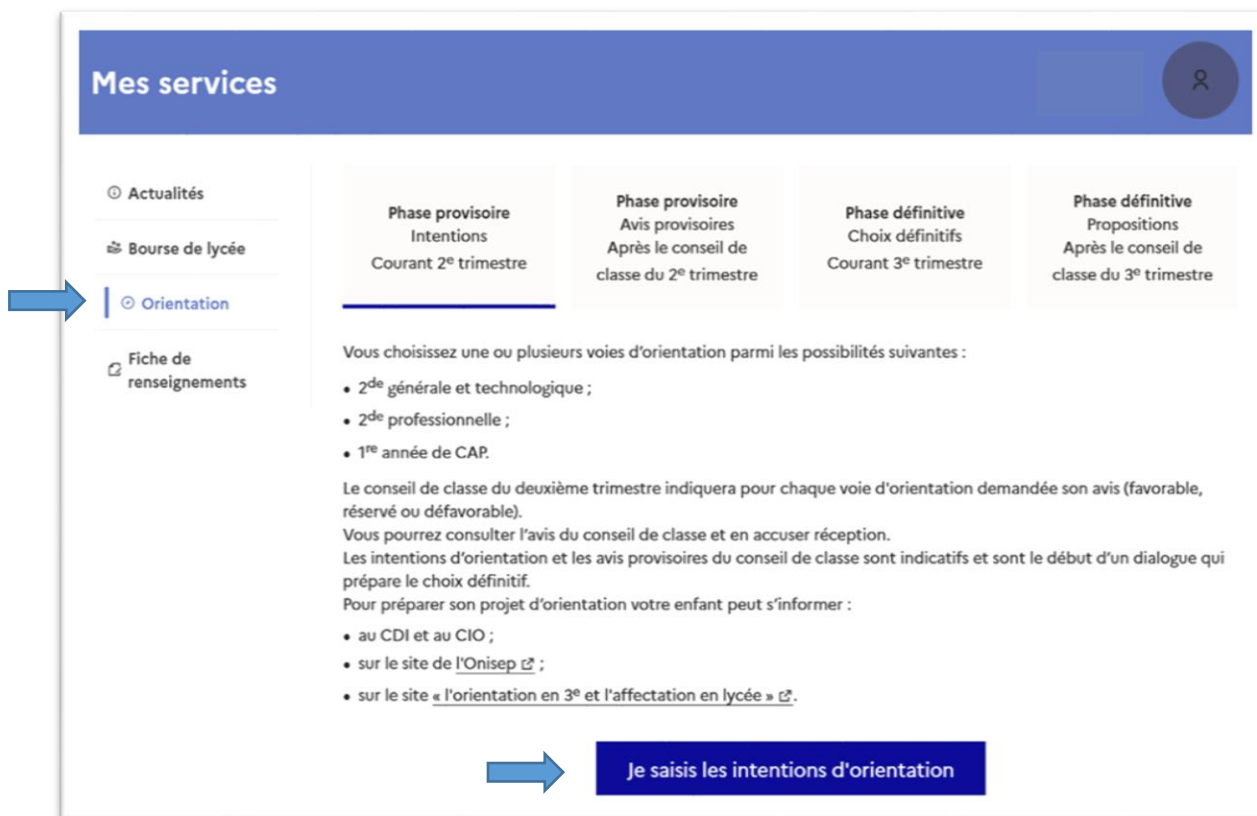
Voici la page sur laquelle vous arrivez :



Etape 2 : Saisie de vos intentions d'orientations provisoires

1- Cliquez sur « Orientation » dans le menu à gauche.

Vous devriez voir ceci :



Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les intentions d'orientation

2 – Cliquez sur "Je saisis les intentions d'orientation"

Le bouton « **+ Ajouter une intention** » ouvre une fenêtre qui permet la sélection d'une voie d'orientation :

- 2de générale et technologique
- OU**
- 2de professionnelle
- OU**
- 1re année de CAP.

les intentions doivent être validées pour être enregistrées

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 3 intentions, **par ordre de préférence**.

3 - Une fois que vos choix sont rentrés, cliquez sur « VALIDER les intentions » en bas à droite.

4 - Si vous avez bien validé votre saisie, un e-mail de confirmation vous sera envoyé.

5 – En cas d'erreur vous avez la possibilité de modifier vos choix jusqu'au 09/01/2022.